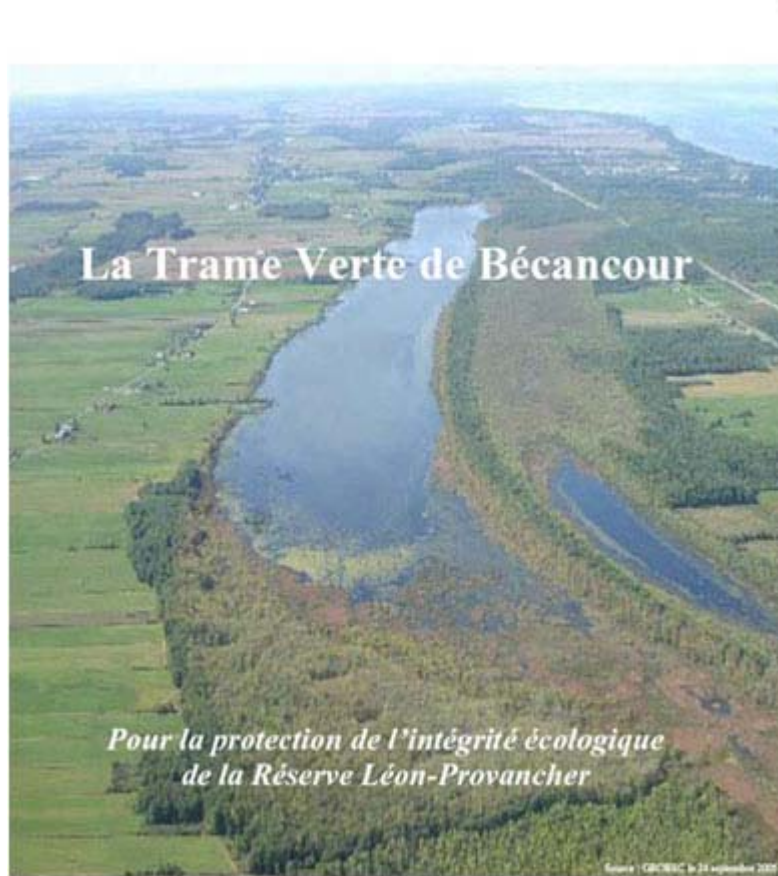


//

Comité ZIP Les Deux Rives **La Trame verte de Bécancour**

Tisser un réseau de corridors boisés qui vont relier tous les milieux naturels du territoire – dont la réserve écologique Léon-Provancher – pour favoriser la circulation de la faune et de la flore et préserver ainsi la riche biodiversité de ce coin du Québec : tel est l'objectif de la Trame verte de Bécancour, un projet entrepris en 2006 par le Comité ZIP Les Deux Rives.



Le territoire visé par ce projet comprend près de 45 km² sur la rive sud du Saint-Laurent, juste en face de Trois-Rivières. Outre la réserve écologique, qui s'étend sur près de 500 ha, il inclut un petit lac (Saint-Paul) que jouxtent la réserve, trois rivières, dont la Bécancour, trois ruisseaux, une grande tourbière, huit autres milieux humides et trois secteurs boisés couvrant plus d'une trentaine de kilomètres carrés. À elle seule, la réserve écologique protège une diversité exceptionnelle de communautés naturelles caractéristiques des milieux humides de la région du lac Saint-Pierre, comprenant, entre autres, une vingtaine d'espèces en situation précaire.

En fait, selon le directeur du Comité ZIP, Stéphane Doucet, près de 90 % de l'espace ciblé est encore à l'état naturel et ne nécessite aucun aménagement particulier. Le problème, c'est la fragmentation de cet ensemble, le manque de liens végétaux qui permettraient des échanges biologiques constants entre les différents écosystèmes. Une autoroute, des boisés isolés au milieu de champs agricoles et des berges dénudées créent pour plusieurs espèces – animales et végétales – des barrières susceptibles d'entraîner, à la longue, une diminution de la biodiversité. La réserve écologique, en particulier, est menacée de s'appauvrir si elle ne peut être alimentée en continu par toute la richesse écologique qui l'entoure.

Créer et protéger des liens

L'objectif du Comité ZIP, avec sa Trame verte, est donc de recréer ces liens là où ils n'existent plus et de protéger

ceux qui y sont toujours.

Dans la première phase du projet, l'organisme a repéré les espaces à restaurer et ceux qui auraient besoin d'une protection particulière. Ainsi, des aménagements (bandes riveraines et zones tampons) devraient être effectués le long des sept cours d'eau de même que sur une portion des berges du lac, alors qu'une protection devrait être accordée à 11 boisés et milieux humides. Il y aurait également lieu d'installer des équipements d'observation de la faune au confluent de la rivière Bécancour et du fleuve, où se concentrent de nombreux oiseaux aquatiques, et de percer un tunnel sous l'autoroute 30 (un écoduc) pour permettre le passage de la faune entre un boisé et la réserve écologique. Idéalement, certaines pratiques agricoles pourraient aussi être modifiées.

Une fois terminée cette étape initiale de détermination des actions à poser, la seconde phase du projet a pu être entreprise à l'automne 2007 par la réalisation d'un premier aménagement : plantation d'environ 1 000 arbres et arbustes de 27 essences, dont 19 à fruits comestibles pour les oiseaux, sur 2 km de rives de l'un des ruisseaux qui se jettent dans le lac. Les deux agriculteurs propriétaires se sont engagés à respecter les normes environnementales d'agriculture sur leurs terrains et à protéger la nouvelle bande riveraine. Les travaux ont été exécutés en partie par des bénévoles – « pour impliquer la population », précise Stéphane Doucet – ainsi que par des gens en insertion sociale. La Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec et la Corporation Saint-Laurent/Jour de la terre ont financé l'opération.



Ruisseau Doucet, cours d'eau à stabiliser et à reboiser pour créer un corridor faunique
Photo : Stéphane Doucet, Comité ZIP Les Deux Rives





Ruisseau Doucet, embouchure du cours d'eau avec végétation naturelle

Photo : Stéphane Doucet, Comité ZIP Les Deux Rives

En plus de procurer à la faune un couloir de déplacement, cette nouvelle bande de végétation stabilisera la berge, préservera la qualité de l'eau du ruisseau et du lac Saint-Paul, servira de brise-vent pour les cultures, favorisera la pollinisation et embellira le paysage.

Quant aux autres projets, ils devraient être réalisés en bonne partie au cours des deux prochaines années, selon le financement que le Comité ZIP pourra obtenir. Un volet éducatif y sera greffé, avec la participation des élèves d'une école secondaire de la région. De plus, le Comité continuera d'agir en partenariat avec la MRC de Bécancour et l'UPA, entre autres pour sensibiliser les agriculteurs à l'importance de cette trame verte et les inciter à signer des ententes de protection.

« Notre objectif ultime, résume Stéphane Doucet, est de travailler avec les gens, d'avoir le plus possible de partenaires, pour créer un effet d'entraînement et en arriver, avec les moyens disponibles, à faire de ce territoire une réelle mosaïque paysagère, une trame verte qui protégera l'intégrité de tous les écosystèmes qui s'y trouvent. »

Pour information :

Stéphane Doucet, directeur général
Comité ZIP Les Deux Rives
6487, boulevard Des Chenaux
Trois-Rivières (Qc)
G8Y 5A9
Téléphone : 819-375-8699
Courriel :
Site Internet :

Date de modification : 2008/04/02 –

Canada

Québec